

🌿 Rapport annuel 2020-2021 🌿

Le Syndicat de l'UPA de Frontenac
représente et défend les intérêts de **245** producteurs et productrices, au sein de
148 entreprises agricoles situées sur le territoire.

Mission de l'UPA de Frontenac

L'UPA de Frontenac a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques sociaux et moraux de ses membres et des producteurs et productrices agricoles du territoire.

Toujours actif dans les dossiers agricoles de Frontenac

CPTAQ

Saviez-vous que la Fédération régionale demande à l'UPA de Frontenac d'évaluer chaque demande d'autorisation déposée à la CPTAQ sur son territoire et de lui transmettre son appréciation? Ensuite, la Fédération de l'UPA-Estrie s'y réfère pour effectuer une recommandation, le cas échéant. Lors de la période couverte par le rapport d'activité, 5 demandes d'autorisation ont été déposées à la CPTAQ et portées à l'attention de l'UPA de Frontenac pour un total de 27 demandes pour l'ensemble du territoire de la MRC du Granit.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Dans le cadre de la loi sur la protection des milieux humides et hydriques, toutes les MRC du Québec ont l'obligation de produire un PRMHH, lequel vise notamment à identifier et catégoriser les milieux humides et hydriques d'intérêt sur le territoire de la MRC du Granit. Bien que la protection de ces milieux constitue de nombreux avantages pour nos écosystèmes, elle représente aussi des enjeux et des défis pour les secteurs agricoles et forestiers. Afin d'encadrer cette démarche, l'UPA de Frontenac suit de près l'ensemble des travaux de la MRC. Le chantier se poursuit en 2021-2022.

Fiscalité foncière

Dans la dernière année, l'évaluation municipale a connu une importante hausse dans plusieurs municipalités, qui s'est notamment manifestée sur les comptes de taxes des entreprises agricoles. L'UPA de Frontenac garde l'œil ouvert sur ce phénomène et fera des représentations auprès des municipalités à l'approche de la période d'adoption des budgets pour l'année 2022.

Vie syndicale

Représentation et défense des droits

L'UPA de Frontenac représente et défend les intérêts de l'ensemble des producteurs et productrices du territoire. Ils sont présents au sein de plusieurs organismes et comités de travail ayant un impact pour l'agriculture.

- Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC du Granit
- Comité consultatif agricole (CCA) de la municipalité de Lambton
- Comité de coordination du plan de développement de la zone agricole (PDZA) du Granit
- Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
- Maison familiale rurale (MFR) du Granit
- Divers comités régionaux de l'UPA-Estrie, dont :
 - Abattage de proximité
 - Marché de proximité et accès aux HRI
 - Santé, sécurité et détresse psychologique
 - Main-d'œuvre agricole

Accueil des nouveaux producteurs

L'accueil des nouveaux producteurs constitue certainement l'une des activités les plus importantes d'une organisation syndicale comme l'UPA. Malgré la COVID-19, les efforts se sont poursuivis en ce sens et un représentant du conseil d'administration a pris contact par téléphone avec les agriculteurs nouvellement en production, afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur. Cette rencontre a pour objectif de fournir rapidement aux nouveaux producteurs les informations sur l'organisation en plus de répondre aux questions des nouveaux producteurs. Cette année, 5 nouvelles entreprises ont été accueillies sur le territoire de Frontenac.

Mixité et collaboration avec les Agricultrices de l'Estrie

La mixité au sein du conseil d'administration et dans les instances de l'UPA demeure une préoccupation pour l'UPA de Frontenac. C'est pourquoi le conseil d'administration a pris l'engagement de soutenir financièrement l'adhésion aux Agricultrices de l'Estrie, pour des femmes issues du territoire de Frontenac. À ce jour, cette initiative a permis à deux nouvelles membres de se joindre aux Agricultrices de l'Estrie.

Partenariat et développement durable des activités agricoles

Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC du Granit

L'UPA de Frontenac a poursuivi son implication à la mise en œuvre du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC du Granit. Le PDZA est un outil de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole de la MRC du Granit en favorisant le développement durable des activités agricoles.

Veilles des pouvoirs municipaux

Depuis quelques années, le Syndicat de l'UPA de Frontenac s'est appliqué à développer des partenariats avec le monde municipal. Ces partenariats ont pour objectif de favoriser une cohabitation harmonieuse au sein des secteurs ruraux, tout en assurant une veille des pouvoirs municipaux.

Cohabitation harmonieuse en territoire agricole

L'année de pandémie que nous venons de vivre a fait émerger le phénomène de l'arrivée massive de nouveaux citoyens dans les municipalités du territoire. Ces nouveaux citoyens connaissent peu le monde rural et peuvent se trouver importunés par l'activité agricole qui s'y déroule. L'UPA de Frontenac a développé pour le milieu municipal une trousse de communication afin d'informer adéquatement la population sur les réalités du monde agricole et la cohabitation harmonieuse en territoire agricole.

Santé des producteurs à cœur

Travailleur de rang

La santé psychologique en agriculture est une préoccupation grandissante pour l'UPA. L'UPA de Frontenac collabore avec les intervenants agricoles pour assurer le maintien d'un travailleur de rang pour le territoire de l'Estrie. Le travailleur de rang contribue au maintien de la santé psychologique des agriculteurs et de leur famille en offrant des services de prévention, de soutien et de référencement.

Dans le futur, l'UPA de Frontenac veut...

- Continuer d'être à l'écoute des besoins de ses membres
- Assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action du PDZA de la MRC du Granit
- Effectuer le suivi de divers dossiers tels que la gestion des plastiques agricoles, le plan régional des milieux humides et hydriques et le dépôt de nouveaux rôles d'évaluation
- Continuer à collaborer à différents travaux avec l'UPA du Granit
- Être reconnu par certaines spécialités de la Fédération régionale afin qu'un représentant de ces spécialités siège au sein de l'UPA de Frontenac
- Continuer d'assurer une plus grande présence aux rencontres du Conseil des maires de la MRC du Granit
- Être davantage connu et reconnu par les différents intervenants de la MRC du Granit

